



CONSEIL COMMUNAL  
DE PRANGINS

**Extrait du procès-verbal  
de la séance du Conseil communal  
du 29 février 2024**

**Préavis municipal No. 52/2023 - Demande de crédit de CHF 80'000.-  
TTC pour l'optimisation des vestiaires du FC Prangins-Sport situés  
au sous-sol du bâtiment des Abériaux**

**Le Conseil communal a décidé par 34 oui, 1 non et 7 abstentions**

1. d'accorder un crédit de CHF 80'000.- TTC pour l'optimisation des vestiaires du FC Prangins- Sport situés au sous-sol du bâtiment des Abériaux,
2. de financer cette opération avec notre trésorerie courante ou par le biais d'un emprunt, conformément à l'art. 18 ch.7 du Règlement du Conseil communal,
3. d'amortir ce montant sur une période de 10 ans et de porter le montant annuel y relatif au compte de fonctionnement.

Prangins, le 29 février 2024

Extrait conforme, le certifie

Yvan Buccioli

Président



Dominique Rogers

Secrétaire

Avis affiché au pilier public du 4 au 13 mars 2024

« Conformément aux articles 110 et ss. LEP : La demande de référendum doit être annoncée par écrit à la Municipalité dans un délai de 10 jours, dès l'affichage des décisions du Conseil Communal »